



MAIRIE
DE
VILLEDIEU
84110

Téléphone : 04.90.28.92.50
Télécopie : 04.90.28.96.82

DU JEUDI 9 SEPTEMBRE 2010

Étaient présents : Yves Tardieu, maire ; Pierre Arnaud, premier adjoint ; Sandrine Blanc, deuxième adjointe ; Philippe de Moustier, troisième adjoint ; Armelle Dénéreaz ; Roland Fontana ; Caroline Lefèvre ; Jean-Laurent Macabet ; Aurélie Monteil ; Guillaume Portugues ; Majo Raffin, quatrième adjointe ; Olivier Sac.

Étaient excusés : Valéry Barbato ayant donné procuration à Roland Fontana ; Nadine Bernard ; Jean Marie Dusuzeau.

Sandrine Blanc est nommée secrétaire de séance.

Séance ouverte à 20 h 40.

I. CONVENTION AVEC LA COPAVO POUR L'ACCUEIL DES ELEVES DES ENSEIGNANTS GREVISTES

Suite à la discussion du conseil municipal lors de sa séance du 11 août dernier, le maire avait évoqué la possibilité pour la commune de signer une convention avec la Copavo pour l'accueil des enfants les jours de grève. Les élèves sont ainsi accueillis au centre de loisirs « La courte échelle » à Vaison la Romaine gratuitement pendant les heures scolaires. La commune se décharge donc de l'organisation et du surcoût éventuel généré par l'organisation du service d'accueil minimum. *Unanimité.*

II. CONVENTION POUR L'UTILISATION DU STADE

Le maire a été sollicité plusieurs fois pour l'utilisation du stade afin d'organiser des fêtes privées. Le stade est municipal mais géré par trois associations : le tennis club villadéen, le skate park et les ringards. Dans un souci de formaliser les choses, un projet de convention est présenté au conseil municipal reprenant les droits et obligations des utilisateurs. Cette convention sera signée par les associations, le maire et le demandeur. *Unanimité.*

III. VEGETALISATION DES PARKING

Dans le cadre de l'opération « planter 10 000 arbres en Vaucluse » le conseil général subventionne des plants à hauteur de 15 000 €. Suite à l'étude rendue par le CAUE sur la végétalisation des espaces publics (parking maison Garcia, nouveau cimetière et aire de stationnement rue des Ecoles) il convient de prendre une délibération pour solliciter l'aide du conseil général et autoriser le maire à signer tous documents se rapportant au dossier. *Unanimité.*

IV. DEVIS DIVERS

1. Taille des platanes

Le maire présente au conseil municipal le devis de Jean-Paul Waanders pour la taille des platanes du village pour un montant de 2 100 € TTC. *Unanimité.*

2. Nettoyage et contrôle vidéo des égouts chemin du moulin et rue des Espérants

Le maire présente au conseil municipal le devis de la SAUR pour le nettoyage et le contrôle vidéo de 500 ml d'égout pour un montant de 3 767,40 € TTC. Il explique que la commune ne dispose pas d'étude sur le réseau chemin du Moulin. Pour la rue des Espérants, vu les travaux d'aménagement prévus en 2011 il convient de connaître au préalable l'état du réseau. *Unanimité.*

V. DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE

Afin d'équilibrer l'opération « parking municipal 2^{ème} tranche » il convient de procéder à la rectification des comptes tel que suit :

Comptes dépenses :

Chapitre	Compte	Opération	Libellé	Montant
21	2184	146	Parking municipal 2 ^{ème} tranche	+ 1 500,00
23	2313	146	Parking municipal 2 ^{ème} tranche	+ 4 880,00
23	2313	152	Maison Pythoud	- 6 380,00

VI. QUESTIONS DIVERSES

1. École

Accueil des enfants de moins de 3 ans : l'effectif en maternelle étant de 19 élèves, et suite aux différentes discussions du conseil municipal, les enfants nés avant le 30 avril 2008 seront accueillis cette année.

Rentrée : elle s'est bien passée pour les enfants. Les travaux demandés par la directrice de l'école ont été faits pendant les vacances.

Chaudière : la nouvelle chaudière est installée et fonctionne. Une réception des travaux sera organisée prochainement.

2. Redevance ERDF et France Telecom

Le conseil municipal a décidé lors de sa séance du 27 juillet d'instaurer une redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages de ERDF et France Télécom. Le maire donne les montants perçus par la commune annuellement : 180 € pour ERDF et 697,76 € pour France Telecom.

3. PPRI

Le maire donne connaissance au conseil municipal de la réception du dossier de plan de prévention des risques reçu de la préfecture à approuver. Il explique que le dossier est en libre consultation au secrétariat et que la délibération sera prise lors du prochain conseil municipal.

4. Enquête publique du SIAA

Le maire donne connaissance au conseil municipal de la réception du dossier d'enquête publique pour les travaux d'entretien de l'Aygues. L'enquête publique se termine le 21 septembre, le dossier est consultable en mairie.

5. Travaux au lavoir de la Bourgade

Acare environnement commence les travaux au lavoir le 4 octobre. Le projet doit être présenté à la commission urbanisme du 18 septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au jeudi 14 octobre à 20 heures 30.